



texte Céline Houillon

© P. Frolla

Un chef de projet a intégré le CEN pour piloter le projet « Récifs résilients » en Nouvelle-Calédonie.

De grands projets pour le CEN

En huit ans d'existence, les missions du Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Calédonie se sont étoffées. Revue non exhaustive des projets de pôle en pôle.

« Depuis notre création, les missions se sont agrégées, le CEN [organisé en trois pôles : Forêt sèche, Espèces envahissantes et Patrimoine marin] est engagé dans de grands projets à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie », résume Nathalie Baillon, directrice du groupement d'intérêt public. En 2020, deux dossiers majeurs entrent dans leur phase effective : PROTEGE* et « Récifs résilients ».

Résilience

« Quelle capacité aura le récif corallien à retrouver son état initial après les perturbations attendues, notamment dues aux changements climatiques ? » C'est la question posée par le programme « Récifs résilients », en partenariat avec la Fondation de la Grande Barrière de corail. Quatre sites dans le Pacifique, dont la Nouvelle-Calédonie, et un dans les Caraïbes (Belize) ont été choisis. Un chef de projet, affecté pendant deux

ans, sera chargé, avec l'ensemble des parties prenantes localement, d'« élaborer une stratégie de résilience des récifs » et de « renforcer la résilience des communautés en se demandant notamment quelle est leur capacité d'adaptation », détaille Myriam Marcon, coordinatrice du pôle Patrimoine marin.

Ongulés envahissants

Le projet PROTEGE, qui court jusqu'en 2022, comporte un volet dédié à la

lutte contre les espèces envahissantes financé par l'Agence rurale, les trois provinces et l'Union européenne. Son but : « Réguler les populations de cerfs, de cochons et de chèvres ensauvagés en se focalisant sur des zones éloignées, difficiles d'accès mais prioritaires en termes de biodiversité et pour leurs services écosystémiques, comme la ressource en eau », explique Patrick Barrière, coordinateur du pôle Espèces envahissantes. Six personnes, spécialement recrutées au sein du CEN, travailleront sur ce projet pour piloter sa mise en œuvre.

Forêts sèches, suivis et guides

De son côté, le pôle Forêt sèche poursuit

son travail de suivi et de plan de gestion. Pour ce dernier, deux nouveaux sites seront prioritaires en 2020 : Nékoro (Poya) et Malhec (Poum). À Pindaï (Pouembout), « de nouvelles plantations vont avoir lieu ainsi que la mise en défens de 200 hectares de forêt contre les cerfs et les cochons », indique Pierre Plouzenec, coordinateur du pôle. Autre actualité : la parution de deux guides pratiques, le premier portant sur la faune des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie, et le second qui se veut le vade-mecum de la restauration écologique de ce milieu naturel. ■

* Projet régional océanique des territoires pour la gestion durable des écosystèmes



Photo aérienne de suivi d'un dugong.

L'inquiétant déclin des dugongs

Une étude qui vise à évaluer la population de dugongs dans les eaux calédoniennes en testant de nouvelles technologies, par photos aériennes, a été menée cette année. « Depuis dix ans, il est constaté une tendance à la baisse qui est inquiétante », alerte Myriam Marcon. Le braconnage est l'une des causes du déclin de l'animal.

www.cen.nc